

## Regard d'Avenir Soufflenheim



## Notre compte rendu de la séance

A 19h00

Le Maire propose de rajouter un point à l'ordre du jour concernant la résiliation de la convention avec l'APEPA.

### 1. Point rajouté ; Résiliation de la convention avec l'APEPA

Convention signée en 2003, elle a fait l'objet de 2 avenants en 2014 pour intégrer « les rythmes scolaires » et « des activités ados ».

Comme l'APEPA devait arrêter cette mission pour se recentrer sur son activité première, la Commune a été obligée de revoir la gestion du périscolaire et de l'extra scolaire.

Le Maire semble aussi oublier l'irrégularité due au seuil du montant des subventions, relevées par le trésorier communal en juin 2014 et par l'opposition.

Alors on peut se poser la question, y en aurait-il d'autres ?? Moi j'en vois déjà un ; le délai de résiliation me semble anormalement court : **2 mois. Ne serait ce pas normalement 3 mois ?**

Alors qu'en est-il vraiment ?? Que peut répondre notre cher Maire ??

**Voté à la majorité moins 1 abstention.**

### 2. Choix du délégataire de service pour la gestion du Périscolaire

Le CM a décidé d'attribuer la délégation de service publique pour la gestion du périscolaire à une nouvelle structure à une grande majorité.

Je suis intervenu pour rappeler mon désaccord avec le choix et j'ai pris le temps des 15 jours légaux pour faire quelques commentaires.

- J'ai d'abord rappelé la diminution des notations effectuée en commission par le maître d'œuvre sur les moyens humains et sur la démarche RSE, que j'ai volontairement remis comme initialement.

Entreprises	Prise en compte du contexte	Argumentation et cohérence des projets sociaux	Partenariat actuel ou à construire	Moyens humains affectés	Démarche RSE	Total note
<b>Base</b>	<b>10</b>	<b>20</b>	<b>10</b>	<b>10</b>	<b>10</b>	<b>60</b>
AFICEL	8,0	15,0	8,0	<b>9,0</b>	<b>8,0</b>	48,0

- J'ai ensuite demandé pourquoi le maître d'œuvre n'avait pas donné d'estimation en précisant une fourchette de prix, par exemple, comme il est prévu dans les marchés traditionnels.
- Sur l'estimation, je fais référence à un niveau de prix qui me paraît anormalement bas puisque l'écart entre le moins disant et les suivants est de plus de 200 K€uros.

	UFCV	AGES	Léo Lagrange	AFICEL
Prix	1 474 498 €	1 109 908 €	1 300 524 €	1 352 808 €
Ecart	32,85%	0,00%	17,17%	21,88%
Notation	11,29	15,00	12,80	12,31
Classement	4	1	2	3

Tout le travail mis en place par l'APEPA et son personnel n'a eu aucun effet sur le choix final et c'est dommageable pour la suite.

Même si l'ensemble du personnel (**obligation**) est repris dans la nouvelle structure, c'est le choix professionnel de chacun qui est remis en cause.

C'est un choix économiquement bas qui a été choisi, et non pas le résultat d'une équipe qui a créé et répondu aux attentes de la commune sans faillir.

Pour des Elus qui répétaient qu'ils ne remettaient pas en cause le travail effectué par l'APEPA ; BRAVO !!!

***Voté à la majorité moins 1 voix contre.***

## Regard d'Avenir Soufflenheim



### Notre compte rendu de la séance

A 20h00

#### 2. Mise en vente de la Maison Rubel ;

Le Maire propose à la vente la maison Rubel achetée 4 ans plus tôt pour y installer éventuellement la Poste.

Après avoir constaté que ce projet ne tenait pas la route, cette maison a été proposée à un cabinet médical en recherche d'une création d'une maison de santé.

Aujourd'hui, le Maire veut vendre une bâtisse dont la charpente est à refaire, celle là même qui nous avait été présentée comme « saine » quatre ans plus tôt.

Une vente proposée à une agence immobilière dont le nom ne nous a pas été communiqué ; **encore une information oubliée.**

Il est important de rappeler que la Maison Rubel, si elle est bien propriété de la commune, n'est toujours achetée et la commune devra s'acquitter du paiement en fin d'année à la société de portage, à savoir 330 K€uros + les frais qui se montent à plus de 6 K€uros/an.

**En tout cas une place de parking qui coûte aujourd'hui, à Soufflenheim plus de 17 K€uros.**

#### 4. Mise en vente du terrain de pétanque

Le Maire propose à la vente le terrain de pétanque situé dans la rue de l'Europe.

Suite à des plaintes de riverains directs, sur une utilisation tardive dans la nuit, à la lueur des phares des véhicules, le Maire souhaite le vendre pour ne plus créer de soucis.

Je tenais à faire part aux membres du CM, du mail d'un voisin transféré au Maire, qui précise que les problèmes se sont calmés et qu'un terrain d'entente a été trouvé.

Il rappelle qu'il a reçu des coups de fils tardifs des voisins

Il propose donc, de le vendre sans les branchements qui se monteront à plus de 11 K€uros.

Le prix du terrain de plus de 5 ares est proposé par le Maire à 12,5 K€uros/are.

**Voté à la majorité moins 1 voix contre et 1 abstention.**

#### 11. Remplacement de la main courante

Afin de pouvoir bénéficier des subventions de la LAFA, le Maire propose d'approuver le projet de remise aux normes de la main courante et son financement.

Un projet avec une correction à mettre en place pour le positionnement du terrain dont le nouvel éclairage doit se tenir à une certaine distance de la ligne de jeu : **peut être encore des dépenses supplémentaires.**

#### 14. Demande de subvention de la paroisse St Michel de Roppenheim

La Paroisse Saint Michel de Roppenheim sollicite l'attribution d'une subvention dans le cadre de l'organisation par le groupe œcuménique des paroisses protestante et catholique de l'Uffried d'une grande exposition sur la bible à travers le temps du 10 au 19 novembre 2017 à Roppenheim.

Le CM ne souhaite pas donner suite à cette demande.

**Voté à la majorité 21 contre, 5 abstentions et 1 voix contre.**

## **15. Demande de subvention de l'A.C.L.**

Dans le cadre des travaux de mise aux normes du « Beau Manoir » de Fouchy appartenant à l'ACL, celle-ci se trouve dans l'obligation de souscrire un nouveau prêt relais de 20.000,00 €uros et sollicite la garantie d'emprunt de la Commune (cautionnement solidaire).

Après les tergiversations sur ceux qui sont membres ou non de comité, Le maire a proposé le vote.

**Voté à l'unanimité, moins 1 voix (M.L. Burgard étant membre du comité de l'ACL, elle n'a pas participé au vote).**

## **16. Décision de maintenir le messti d'octobre**

Après avoir mis en avant le manque de manège l'année dernière, le Maire Adjoint propose de ne plus réaliser ce messti, même s'il a été à l'origine des messtis à Soufflenheim.

Si celui de Mai a été plus important que l'année précédente, la Municipalité souhaite améliorer un seul messti plutôt que maintenir 2 mini-messtis.

Des questions restent en suspens ;

- Où sont les promesses faites en 2001, d'aménager cette place, lors de la campagne électorale ("**des promesses ....**" **dixit le Maire-Candidat en réunion du CM**).
- Pourquoi avoir supprimé le projet du Ceram sur cette place qui avec la réalisation d'un parking aurait amélioré l'existence du messti.

L'intitulé exprime déjà une décision prise par certains.

**Voté à la majorité moins 1 voix contre.**

## **25. Divers**

### **Marchés signés**

<b>Entreprise</b>	<b>Objet du Marché</b>	<b>Montant TTC</b>	<b>Observations</b>
DH Décoration - Haguenau	Aménagement de la salle Henri Loux - Rideaux	17.979,60 €	
MUNIER COLUMBARIUMS - Lerrain	Acquisition et mise en place d'un columbarium	16.262,74 €	
SATER - -Soufflenheim	Aménagement de la rue de Drusenheim - lot 1 ; Voirie	172.736,06 €	
FRITZ Electricité - Niederroedern	Aménagement de la rue de Drusenheim – lot 2 ; réseaux secs	122.605,56 €	

### **Interventions :**

#### **Du Maire :**

Le Maire a présenté des photos sur le vandalisme constaté sur le skate park où des structures et notamment des éléments en acier ont été détériorés, nécessitant sûrement quelques outils au vu des stigmates.

#### **Mon intervention :**

Pour éviter ce genre de constat, il ne reste plus qu'à installer quelques caméras pour protéger ces équipements, projet dans les cartons de la Municipalité ; manque de financements à ce jour.

SOURIEZ, vous êtes filmés !!!

#### **Petit rappel :**

*Cette structure, qui faisait partie de la fierté du Maire candidat aux élections de 2014, trop bien isolée, a déjà fait parler d'elle lors de la mise à disposition puisqu'une pétition avait soulevé le problème de bruit, surtout la nuit.*

*Aucune information n'avait filtré sur les possibles modifications permettant d'atténuer le bruit.*

#### **De notre part :**

#### **Remarques sur la déviation du chantier de Soufflenheim**

Je suis intervenu pour faire état des désagréments liés à la déviation en place dans le quartier des étangs.

J'ai insisté sur le fait que ce n'était pas la déviation du chantier de Soufflenheim que nous subissions, mais celle du chantier de Schirrhoffen.

J'ai effectué un comptage qui a permis de constater entre 100 et 150 VL/h sur des chaussées relativement étroites.

J'ai aussi signalé 3 accidents évités de justesse au droit de la rue De Gaulle.

J'ai simplement rappelé ;

- que le rajout de panneau "30"(demandé par moi-même) et "3,5T" n'était pas respecté (une dizaine de PI journalier),
- que la déviation mise en place au droit du carrefour dans la forêt de Soufflenheim devait être renforcée,
- que la gendarmerie ou la police municipale devait être un peu plus présente sur le chantier.

### **Demande d'informations**

Nous avons souhaité limiter notre intervention et nous avons proposé au Maire de lui envoyer un mail regroupant les points sur lesquels nous demandons des informations à intégrer lors d'un prochain conseil municipal.

Voici la liste que nous avons envoyée :

- Gare ; projet ADAM déposé, suite ???
- Friche Didier ; état d'avancement d'un projet de lotissement ???
- Hôtel du Golf ; abandon total ou reprise ???
- Projet MARPA ; 2 projets sur 6 retenus par le Conseil Départemental ???
- City stade de la Place de la Foire ; démonté et remontage ???
- Bureau de Poste ; accès handicapé ???
- Bus scolaire ???
- Rythme scolaire ???
- Ronds points ; aménagement de 2 giratoires, lesquels ???
- Charte d'attribution de subventions ???